

REPRÉSENTANTS DU SERVICE DU COMMERCE EXTÉRIEUR
 À L'ÉTRANGER (15 OCTOBRE 1953)—suite
 ÉTATS-UNIS—fin

- M. G. A. Newman, Consul et Commissaire du commerce du Canada, Consulat canadien, 215-217 International Trade Mart, Nouvelle-Orléans (La.).
- M. C. C. Eberts, Consul général du Canada, Consulat général du Canada, 3rd Floor, Kohl Building, 400 Montgomery Street, San-Francisco (Cal.).
- M. Norman Senior, Consul général du Canada, Consulat général du Canada, The Tower Building, 7th Avenue at Olive Way, Seattle (Wash.).
- FRANCE.—Secrétaire commercial intérimaire du Canada, 3, rue Scribe, Paris. Son territoire comprend l'Algérie, le Maroc français, l'Afrique occidentale française et la Tunisie.
- GRÈCE.—M. H. W. Richardson, Secrétaire commercial, Ambassade du Canada, 31, av. Vassilissis Sophias, Athènes. Son territoire comprend le pays d'Israël et la Turquie.
- GUATEMALA.—M. J. C. Depocas, Commissaire du commerce du Canada, 28, 5a Avenida Sud, Guatemala. Son territoire comprend le Costa-Rica, le Salvador, le Honduras, le Nicaragua, le Panama et la Zone du Canal.
- HONG-KONG.—M. T. R. G. Fletcher, Commissaire du commerce du Canada, Hong-Kong and Shanghai Banking Corporation Building, Hong-Kong. Son territoire comprend la Chine, l'Indochine, Macao et Taïwan.
- INDE.—M. Richard Grew, Conseiller commercial, Bureau du Haut Commissaire du Canada, 4 Aurangzeb Road, Nouvelle-Delhi.
 Secrétaire commercial intérimaire du Canada, Gresham Assurance House, Mint Road, Bombay.
- INDONÉSIE.—M. W. D. Wallace, Secrétaire commercial, Ambassade du Canada, Tanah Abang Timur 2, Djakarta.
- IRLANDE.—M. T. Grant Major, Conseiller commercial du Canada, 66 Upper O'Connell Street, Dublin.
- ITALIE.—M. S. G. MacDonald, Conseiller commercial, Ambassade du Canada, Via Saverio Mercadante 15, Rome. Son territoire comprend la Libye, Malte et la Yougoslavie.
- JAMAÏQUE.—M. M. B. Palmer, Commissaire du commerce du Canada, Canadian Bank of Commerce Chambers, Kingston. Son territoire comprend Bahama et le Honduras britannique.
- JAPON.—M. J. C. Britton, Conseiller commercial, Ambassade du Canada, Tokyo. Son territoire comprend la Corée.
- LIBAN.—M. F. G. Hughes, Commissaire du Commerce du Canada, Centre Urbain Émir Beshir, Bâtiment A, Rue Émir Beshir, L'Azarieh, Beyrouth. Son territoire comprend l'Irak et la Syrie.
- MEXIQUE.—M. M. T. Stewart, Conseiller commercial, Ambassade du Canada, Edificio Internacional, Paseo de La Reforma, Mexico (D.F.).
- NORVÈGE.—M. J. L. Mutter, Secrétaire commercial, Légation canadienne, Fridtjof Nansens Plass, 5, Oslo. Son territoire comprend le Danemark et le Groenland.
- NOUVELLE-ZÉLANDE.—M. L. S. Glass, Secrétaire commercial, Bureau du Haut commissaire du Canada, Government Life Insurance Building, Wellington. Son territoire comprend les îles Fidji et Samoa (Groupe de l'Ouest).
- PAKISTAN.—M. R. K. Thompson, Secrétaire commercial, Bureau du Haut commissaire du Canada, Hotel Metropole, Victoria Road, Karachi. Son territoire comprend l'Afghanistan et l'Iran.
- PAYS-BAS.—Secrétaire commercial intérimaire, Ambassade du Canada, Sophialaan 1-A, La Haye.
- PÉROU.—M. H. J. Horne, Secrétaire commercial, Ambassade du Canada, Edificio Boza, Carabaya 831, Plaza San Martin, Lima. Son territoire comprend la Bolivie.
- PHILIPPINES.—M. F. H. Palmer, Consul général et Commissaire du commerce du Canada, Ayala Building, Juan Luna Street, Manille.
- PORTUGAL.—M. L. M. Cosgrave, Conseiller commercial, Légation du Canada, Avenida de Praia de Vitoria, 48-1°D, Lisbonne. Son territoire comprend les Açores et Madère.